



IMAGINE ...

<https://usrcgt66.syndicatcgt.fr/>

ÉDITO

Alors que notre pays faisait face à des incendies et à des épisodes climatiques d'une intensité inédite, le gouvernement poursuivait son offensive contre notre système de Sécurité Sociale en s'attaquant une fois de plus au bien qui nous est le plus précieux : notre santé !

Alourdissement des franchises médicales, baisse du remboursement de certains médicaments, nouvelle diminution de la prise en charge des soins dentaires, réduction du remboursement des transports sanitaires, baisse du remboursement des dispositifs médicaux individuels (pansements, attelles, etc.), après des années d'une politique de l'offre qui n'a contribué qu'à enrichir les plus riches et accroître les inégalités. Mais la guerre au Moyen-Orient complique la donne. Quant à la Sécu, son déficit pourrait grimper jusqu'à 23,2 milliards d'euros, au lieu des 19,4 milliards prévus dans le budget 2026, en raison de la conjoncture économique.

POUR NE PAS ÊTRE EN RESTE AVEC CES SOMBRES PERSPECTIVES,

**L'AGIRC-ARRCO PROGRAMME
UNE BAISSSE CONTINUE
DU NIVEAU DES RETRAITES !**

En 2024, le montant mensuel moyen des retraites Agirc-Arrco était de 432 € pour les femmes et de 742 € pour les hommes. La part Agirc-Arrco dans l'ensemble des pensions est en moyenne de 27%.

Depuis l'accord 2017 avec la fusion de l'AGIRC et de l'ARRCO, le régime fonctionne en « pilotage automatique » pour ajuster le niveau des retraités à la conjoncture économique et démographique. Ce système engendre une baisse du niveau des retraites chaque année, ce qui répond aux exigences du pouvoir et du Medef, à savoir : passer la dépense des retraites de 14% à 11 % du PIB.

Le conseil d'administration et les « partenaires sociaux » sont sous la pression du grand patronat qui impose ses choix. Le Medef et ses complices rêvent d'un système à points généralisé portant atteinte aux mécanismes de répartition et de solidarité intergénérationnelle. L'objectif est clair : introduire la capitalisation et les fonds de pensions. Un système à la carte dans lequel chacun alimenterait un compte individuels soumis aux aléas de la situation économique et boursière. En 2024, le résultat global de l'AGIRC-ARRCO était de 4,6 milliards d'euros. Il est composé, en partie, d'un résultat positif de 1,6 milliards d'euros entre les cotisations et les prestations retraites et d'un résultat financier de 3 milliards d'euros issu de la gestion des 101,7 milliards d'euros de réserves qui sont le résultat pour 70 % de la baisse des retraites et pour 30 % de la hausse des cotisations.

MILLIARDS IMMOBILISÉS, PENSIONS ÉTRIQUÉES

**LE 19 OCTOBRE METTONS UN TERME À CETTE PROVOCATION. CES FONDS NOUS APPARTIENNENT,
NE NOUS LAISSONS PAS DÉPOUILLER, SIGNER LA PÉTITION C'EST AGIR**

ACCÈS À LA PÉTITION EN LIGNE

<https://www.change.org/p/d%C3%A9fendons-nos-retraites-compl%C3%A9mentaires>



le 14 octobre
pour exiger
une autre gestion
de l'Agirc-Arrco

le 19 novembre
pour exiger
les moyens d'une vie
digne et sereine

Le 26 septembre
marche pour le vivant, la
paix, le climat, la justice
sociale

Le 29 septembre
Défense des services
publics

le 21 septembre
pour exiger
une paix juste
et durable

**L'USR -
CGT 66
présente**



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE SVP



NOS SERVICES PUBLICS

En France :

- 1) La Fonction Publique d'État : 2,5 millions d'emplois.
- 2) La Fonction Publique Territoriale : 1,9 millions d'emplois.
- 3) La Fonction Publique Hospitalière : 1,2 millions d'emplois.

La notion de service public est un élément essentiel du droit administratif français. La notion légale de service public, fondée sur l'idée d'intérêt général, est considérée comme la finalité ultime de l'action de l'État.

Le capitalisme financier s'attaque partout aux services publics et aux moyens qui leur sont alloués, remettant en cause le statut et les missions des agent.es, pour en privatiser des pans entiers.

Les services répondant aux besoins humains essentiels (éducation, culture, santé, logement, énergie, transports...) ne peuvent être confiés à des entreprises privées recherchant le profit. Ils doivent rester publics et fonctionner de manière démocratique, avec une participation des salariés et des citoyens, garantissant un accès égal à toutes et à tous et une adaptation aux besoins actuels.

Les politiques qui affaiblissent les services publics accentuent les inégalités entre territoires, forçant aux regroupements de communes et affaiblissent la démocratie locale par l'éloignement des citoyens des centres de décision.

De même, l'inégalité d'accès aux services publics de proximité frappe les populations les plus fragiles.

Comment changer les choses ?

La solution, l'action

Partout sur le territoire, les retraités-es doivent se mobiliser pour exprimer et porter leurs revendications en termes de niveau de pension, de santé, d'accès aux soins, de services publics en proximité.

Seul un rapport de force massif sera de nature à répondre aux exigences de changement et de progrès social.

LE 29 SEPTEMBRE

POUR NOS SERVICES PUBLICS ET L'AUGMENTATION DES SALAIRES, GRANDE JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS INTERSYNDICALES DES POMPIERS, HOSPITALIERS, ENSEIGNANT·ES ET DE TOUTES CELLES ET CEUX QUI ASSURENT DES

MISSIONS DE SERVICE PUBLIC.



LE SYNDICALISME INTERPELLÉ PAR LES ENJEUX POLITIQUES, FABRIQUE DU SOCIAL

Le rassemblement national continue de se présenter comme un défenseur des services publics et de la fonction publique.

Il prévoit nombre de créations de postes et, dans le même temps, une importante baisse des recettes chiffrée à 40 milliards d'euros.

Pour la santé il faut «réduire le poids des services administratifs dans les hôpitaux et transférer une partie des emplois vers les services opérationnels ». Il dit aussi vouloir « lancer un plan de rationalisation des agences publiques de l'État » (voir encadré page suivante) : suppression notamment des ARS, réduction des dépenses de fonctionnement, privatisation de l'audiovisuel public et réduction de la dépense sociale au rythme des remugles obsessionnels et passésistes de la « priorité nationale ».

Derrière l'affichage d'un rééquilibrage et d'un maintien global des effectifs de la Fonction publique le RN prévoit des suppressions de postes et le non remplacement des départs volontaires.

Les expériences municipales de l'extrême droite confirment les dérives d'une gestion clientéliste et partisane des services publics, contraire au précepte fondateur d'égalité républicaine : attaques contre la culture, baisse des subventions à certaines associations, suppression des repas de substitution dans les cantines, atteinte aux principes de laïcité, etc.

L'USR-CGT 66 DÉNONCERA L'ESCROQUERIE SOCIALE DU RN ET INTERPELLERA LES CITOYENS TOUT AU LONG DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE SUR LES THÈMES QUI IMPACTENT VIE AU TRAVAIL ET VIE QUOTIDIENNE TELS QUE LES SERVICES PUBLICS, LA SANTÉ, LES LIBERTÉS.



Le 7 mai 2025, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi transpartisane bloquant l'installation de nouveaux médecins dans les zones bien dotées, sauf départ à la retraite.

LE SÉNAT A VU LE TEXTE DE SON CONTENU COERCITIF, LE REMPLAÇANT PAR UN AMÉNAGEMENT DE LA LIBERTÉ D'INSTALLATION, MAIS L'EXAMEN N'A PAS ABOUTI. L'ORDRE DES MÉDECINS ET LEURS SYNDICATS S'OPPOSENT À LA RÉGULATION, PLAIDANT POUR DES MESURES INCITATIVES.

FINANCES ET SANTÉ

LA « TVA SOCIALE », MAROTTE PATRONALE POUR NAÏFS

Les entreprises françaises écrasées par leurs « charges » ne peuvent pas améliorer le montant net figurant au bas de la fiche de paie. Ce refrain n'a pas changé depuis 40 ans.

Le taux d'impôt sur les sociétés, principal impôt acquitté par les entreprises, est passé de 50 % en 1985 à 25 % en 2026.

Le manque à gagner est de l'ordre de 20 milliards d'euros par an, alors que les exonérations de cotisations sociales atteignent désormais 90 milliards, soit 3 % du PIB

UNE TVA AUGMENTÉE, DITE « SOCIALE » SIGNIFIERAIT

- HAUSSE DE PRIX DES BIENS À LA CONSOMMATION FAISANT PERDRE À LA CAISSE DU SUPERMARCHÉ CE QUE LE SALARIÉ MODESTE A GAGNÉ EN « NET À PAYER »
- ENRICHISSEMENT DES CADRES SUPÉRIEURS ET DÉTENTEURS D' ACTIONS CONSACRANT UNE TRÈS FAIBLE PART DE LEUR REVENU AUX CONSOMMATIONS BASIQUES
- PIRE : APPAUVRISSEMENT DES RETRAITÉS ET SANS EMPLOI.

OÙ EST PASSÉ L' ARGENT DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ ?

Des élus dénoncent le manque de climatisation dans les Ehpad, affirmant que les recettes de la journée de solidarité (créée en 2004) ont été détournées. Cette journée génère 3,5 milliards d'euros par an via une cotisation de 0,3%, versée par employeurs et retraités. Certains engagements ont été tenus : chaque Ehpad dispose d'une salle climatisée, selon la CNSA. Les fonds financent à 60% les personnes âgées et à 40% les handicapés (coûts de fonctionnement et de personnel). Depuis 2021, ces recettes sont intégrées à la branche autonomie de la Sécurité sociale, avec un budget de 43 milliards. Les investissements dans les Ehpad auraient augmenté via le Plan Ségur (1,5 milliard), MAIS LA CNSA RESTE FRAGILE, AVEC DES CRÉDITS GELÉS ET UN CONTRÔLE LIMITÉ, SELON LA COUR DES COMPTES.

FRAUDE SOCIALE

La loi contre la fraude sociale, adoptée par le Sénat le 11 mai, permet la suspension des allocations chômage pour trois mois sur des indices de fraude et autorise la consultation des données bancaires. Les arrêts de travail via téléconsultation ne pourront être renouvelés qu'une fois. Une amende plancher triple des montants perçus est créée.

La CGT dénonce un ACHARNEMENT CONTRE LES ASSURÉS PRÉCAIRES, ALORS QUE LA FRAUDE SOCIALE (14 MILLIARDS) VIENT SURTOUT DU TRAVAIL DISSIMULÉ DES EMPLOYEURS, CONTRE 80-100 MILLIARDS DE FRAUDE FISCALE. Elle souligne le non-recours aux droits. Des recours ont été déposés au Conseil constitutionnel.

De plus en plus d'
EMBÛCHES SUR NOS
PARCOURS DE SANTÉ !
APERÇUS

SANTÉ PRIVÉE : DES SOUS, MAIS PAS POUR L'AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN DES RÉSIDENTS ET DES SALARIÉS !

Les dirigeants de Ramsay Santé et Emeis touchent des salaires indécents (1,54 million et 1,73 million d'euros) sans augmentation pour le personnel soignant. Emeis, sauvé par l'État, est une "société à mission" mais les salariés subissent manque d'effectifs et turnover. L'hospitalisation privée ne respecte pas les minima sociaux, avec des salaires sous le smic. Le pantouflage persiste : l'ex-ministre Olivier Dussopt a remplacé Guillaume Pepy à la présidence d'Emeis pour 300 000 euros annuels.

AGENCES ATTAQUÉES, NOTRE SANTÉ EN DANGER

C'est dans l'air : un mépris plus ou moins revendiqué à l'égard des experts et des lanceurs d'alerte, poussé à l'extrême par l'administration Trump. Les agences et missions scientifiques sont dans le collimateur.

La disparition de celles qui sont en charge des questions de santé reviendrait à mettre à mal notre réactivité face aux maladies émergentes, notre capacité à garantir l'accès à une eau potable et à des aliments sûrs, ou encore à préserver la biodiversité ou une énergie abordable.

LES MÉFAITS DE LA DÉCENTRALISATION SUR LES EHPAD

LA DÉCENTRALISATION, GAGE INCONTOURNABLE DE DÉMOCRATIE, A DES EFFETS PERNICIEUX LORSQU'ELLE SERT DE PRÉTEXTE AUX DÉNIS DE RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT.

Les Conseils Départementaux jouent un rôle clé dans le fonctionnement des Ehpad, avec un financement tripartite (soins, dépendance, hébergement).

L'écart du point GIR (37% entre départements) et son évolution inférieure à l'inflation expliquent les déficits de 70% des Ehpad publics, échec de la réforme de 2016. DEPUIS JUILLET 2025, 23 DÉPARTEMENTS (DONT LES PO) EXPÉRIMENTENT UN FORFAIT UNIQUE SOINS-AUTONOMIE, SANS RÉSOUDRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES. À DROITE, DES ÉLUS RÉCLAMENT UNE RÉGIONALISATION, MAIS CELA FAVORISE LE PRIVÉ LUCRATIF. La santé et le médico-social nécessitent une gestion nationale avec péréquation pour garantir l'égalité, sans décision exclusive des élus locaux.

SANTÉ PRATIQUE : FAIRE VALOIR SES DROITS N'EST PAS ÉVIDENT

MAINTIEN À DOMICILE - PAS FACILE DE BÉNÉFICIER DE MAPRIMEADAPT'

Depuis janvier 2024, MaPrimeAdapt' finance l'aménagement du logement pour les personnes en perte d'autonomie. Plus de 37 000 bénéficiaires en 2024. Conditions : +70 ans, ou 60-69 ans avec perte d'autonomie (GIR 1-6), ou tout âge avec incapacité ≥ 50%. Ressources modestes (50% de prise en charge) ou très modestes (70%), plafond 22 000 € HT. Assistance obligatoire d'un maître d'ouvrage habilité par l'Anah. Labels non obligatoires : vigilance arnaques ! Travaux variés (douche, monte-escalier... Coût moyen 9 500 €, prise en charge 6 000 €. Paiement après travaux, délai 6-12 mois.

ALLOCATION JOURNALIÈRE DU PROCHE AIDANT (AJPA) Parcours compliqué

Soutenir un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie ouvre le droit à une indemnisation, L'allocation journalière du proche aidant (AJPA) qui permet d'être indemnisé 66,84 € nets par jour pendant 66 jours si vous vous arrêtez de travailler pour aider un proche en situation de dépendance. SI CE DISPOSITIF A LE MÉRITE D'EXISTER, IL RESTE SOUS-UTILISÉ À CAUSE DE NOMBREUX FREINS : son montant, les démarches administratives ou encore les conditions d'éligibilité strictes.



LSR Pays Catalan
8 rue de la Garrigole
66000 Perpignan
Courriel :
lsr66pays catalan@gmail.com
Tél : 06 72 71 61 96
Site : <https://lsr66>



**Loisirs Solidarité Retraités Pays Catalan,
une association pas comme les autres**

Loisirs Solidarité Retraités a été créé en 2015 par l'Union Syndicale des Retraités CGT 66. C'est une association loi 1901, à but non lucratif, indépendante et résolument progressiste qui se fixe comme objectif de répondre aux attentes de toutes les personnes en âge d'être en retraite ou retraitées.

En proposant un large éventail d'activités qui n'exclut personne, quels que soient l'âge et les ressources, pour les sortir de leur isolement. La solidarité, la proximité et la convivialité en font une association "pas comme les autres" ouverte à toutes et à tous, chaleureuse et fraternelle.

LSR Pays Catalan organise des activités physiques et sportives, culturelles et de moments de détente, des séjours-découverte de notre région.

Elle est rattachée à une fédération nationale, et est engagée dans les luttes pour le bien être des retraités et pour la paix dans le monde.



AU MENU

voyages proposés par notre fédération ou nos partenaires / courts séjours touristiques / Bourse Solidarité-Vacances adaptée aux budgets modestes et moyens / balade pique-nique hebdomadaire / conférences / sorties à la journée / après-midi récréatives / atelier d'écriture / atelier solidarité

**Association d'information
et de défense des consommateurs**

INformation
DEfense
COsommateurs
SALariés
(privés d'emploi, retraités)

Syndiqué à la CGT
Tu es adhérent à INDECOSA CGT

INDECOSA, c'est où et quand ?

Permanence ouverte tous les

Mardis matin de 9h à 12h
Jeudis après-midi de 14h à 17h

Maison des syndicats CGT
8 rue de la Garrigole - 66000 Perpignan

04-68-35-50-88
indecosa66-cgt@orange.fr

Vie nouvelle
magazine de l'union confédérale des retraités-cgt

Je lis

**BELLE
ET
REBELLE**

**Le média
qui
détonne**

16€*

ABONNEMENT
(6 NUMÉROS PAR AN)

Nom-prénom

Adresse

Dernière profession

Renvoyer ce bulletin accompagné
du règlement (16 €) à Vie
Nouvelle 263 rue de Paris 93515
MONTREUIL CEDEX

Union Syndicale des Retraités CGT 66

8, RUE DE LA GARRIGOLE

04 68 34 84 49 usrcgt66@gmail.com

MAISON DES SYNDICATS

66000 PERPIGNAN

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **Je rejoins les retraités CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Important : adresse électronique

Être informés

Entretenir le lien avec le syndicat

Donner du sens à l'adhésion

Être syndiqué-e en activité
c'est défendre ses conditions
de travail et par delà ses
conditions de vie

Être syndiqué-e en retraite
c'est continuer à défendre ses
conditions de vie !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE SVP